



HAL
open science

Licence Économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02037843

HAL Id: hceres-02037843

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037843>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Economie

- Université d'Auvergne - UdA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s)cohabilité(s) : /

La licence mention *Economie* s'inscrit dans le portail de Licence Droit Economie Gestion (DEG) qui comprend les mentions *Economie, Gestion, Droit et Administration économique et sociale* (AES).

Ses objectifs sont clairement explicités : « offrir aux étudiants les connaissances nécessaires pour comprendre la situation et les décisions de l'entreprise dans son environnement économique, les perspectives conjoncturelles, les enjeux de la politique et de la régulation économique ».

Une spécialisation progressive des étudiants est rendue possible au sein de cette licence par un jeu de majeure-mineure et par la proposition de parcours. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir une mineure Economie, mais aussi Droit ou Sciences Sociales. En outre, trois parcours sont proposés : le parcours *Analyse et politique économique* (APE) en vue d'une entrée en master 1 AEDI (*Analyse économique et développement international*); le parcours *Economie du développement* (ED) qui constitue la première année du Diplôme d'Université (DU) *Magistère de développement économique* (formation en trois ans avec sélection à l'entrée sur concours) ; le parcours *Langues vivantes* (LV) avec une sélection à l'entrée en licence 1.

La licence *Economie*, dispensée en formation initiale et ouverte en formation continue est enseignée à l'Ecole d'Economie de Clermont-Ferrand. Jusqu'en 2012, une délocalisation du parcours LV était réalisée à Vichy (site du pôle Lardy), mais pour des raisons de mutualisation, une relocation s'est opérée lors de la création du portail de la licence unique DEG. Actuellement, aucune délocalisation n'existe plus.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Economie* de l'Université d'Auvergne est une formation généraliste très bien construite, offrant une spécialisation progressive avec trois parcours et un jeu de majeure/mineure bien pensé. Cette architecture permet aux étudiants de construire un parcours adapté à leur projet pédagogique et professionnel, donne la possibilité de valider une double licence (même si l'on ne sait pas précisément combien d'étudiants en bénéficient) et, d'acquérir des compétences complémentaires dans la mesure où les outils méthodologiques, les compétences numériques (possibilité d'acquérir un C2i : Certificat informatique et internet) et l'apprentissage des langues accompagnent le socle commun en économie. La place de l'international est bien intégrée dans les objectifs et se développe de façon cohérente notamment, avec une formation double compétence « économie-langues ». En effet, le poids accordé à l'anglais et aux langues (volume horaire important et cours d'économie enseignés en anglais) est un véritable atout pour la discipline « économie ». Prévoir des cours de langues par niveaux à l'avenir est une idée intéressante de l'équipe pédagogique. Les enseignements proposés sont complémentaires (enseignements d'Economie, de Gestion, de Langues Vivantes et d'autres disciplines issues des Sciences Sociales) et répondent aux objectifs visés. Les Travaux dirigés (TD) représentent une part relativement importante de l'ensemble de l'enseignement afin d'inciter les étudiants à s'investir dans la formation. La part des TD fluctue entre 37 % et 70 % selon les parcours et le choix de la mineure en licence 1. Les cours magistraux sont fréquemment dédoublés afin d'améliorer la qualité pédagogique.

La poursuite d'études de la plupart des licenciés d'économie au sein du master AEDI témoigne d'une adéquation de la formation aux objectifs visés (la poursuite d'études au sein de masters) et de sa capacité à alimenter le master AEDI avec des candidatures locales. Les passerelles et les réorientations sont réalisées dans de bonnes conditions pédagogiques, en particulier grâce au système de majeure-mineure. Les nombreux projets et travaux personnels ou en groupe à réaliser par les étudiants sont une source positive d'apprentissage valorisant l'autonomie, la formation par la recherche et la mise en application des connaissances. Même si cette formation, de par sa nature « généraliste », s'avère à faible visée professionnelle, plusieurs dispositifs favorisant la professionnalisation des étudiants sont mis en place. Par ailleurs, la

souplesse des conditions de réalisation du stage est pourvoyeuse d'opportunités professionnelles valorisantes pour les étudiants.

Même si la qualité du dossier est élevée, quelques insuffisances sont toutefois à relever. Tout d'abord, l'ancrage socio-professionnel et international de la formation n'est pas suffisamment valorisé dans la mesure où les partenariats extérieurs ne sont pas énoncés. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est réalisé qu'au travers du module « Projet d'Insertion Professionnelle » alors que de nombreuses compétences (langues, bureautique, techniques quantitatives, méthodologies, maîtrise de logiciels spécifiques, certification C2i) sont acquises lors de cette formation sans qu'aucun bilan ne soit lisible et valorisable par l'étudiant. En outre, seuls quelques cours font l'objet d'une coordination pédagogique au sein d'une commission « informelle » et les enquêtes de satisfaction effectuées auprès des étudiants s'avèrent perfectibles. Enfin, les informations sur la nature des emplois occupés à la sortie du diplôme sont inexistantes pour les quelques étudiants ayant opté pour une insertion professionnelle à l'issue de la formation dans la mesure où les objectifs professionnels annoncés portaient, notamment, sur la préparation aux concours administratifs.

Points forts :

- Formation très bien construite offrant une spécialisation progressive avec trois parcours et un jeu de majeure/mineure bien pensé.
- Place très importante accordée à l'anglais et aux langues, véritable atout dans la discipline « économie ».
- Poursuite d'études de la plupart des licenciés d'économie au sein du master mention Analyse et développement économique témoignant d'une adéquation de la formation aux objectifs visés.
- Passerelles et les réorientations prévues dans de bonnes conditions pédagogiques.
- Nombreux projets et travaux personnels et par groupe, source d'apprentissage positif valorisant l'autonomie, la formation par la recherche et la mise en application des connaissances.
- Souplesse des conditions de réalisation du stage, pourvoyeuse d'opportunités professionnelles valorisantes pour les étudiants.

Points faibles :

- Partenariats extérieurs insuffisamment énoncés dans le dossier.
- Suivi de l'acquisition des compétences très insuffisant.
- Coordination pédagogique trop informelle.
- Absence d'informations sur la nature des emplois occupés à la sortie du diplôme pour les quelques étudiants choisissant de s'insérer professionnellement.

Recommandations :

La licence *Economie* de l'Université d'Auvergne est de très bonne qualité. Néanmoins, il est possible de valoriser la formation sur certains points.

La création d'un e-portfolio pourrait être rendue obligatoire pour réaliser un bilan de compétences des étudiants ; ce bilan de compétences serait ainsi valorisé sur le marché du travail lors de la recherche d'emploi des diplômés. Par ailleurs, chaque enseignant devrait s'efforcer de préciser les compétences acquises à l'issue de son cours pour faciliter la réalisation du bilan de compétences ; ces compétences acquises pourraient être ajoutées sous forme de mots clés aux syllabus de cours.

Le pilotage de la formation pourrait être amélioré à deux égards. Tout d'abord, l'harmonisation des contenus pédagogiques devrait être généralisée pour l'ensemble des cours et discutée de manière officielle au sein du conseil de perfectionnement, lieu légitime de coordination pédagogique. Par ailleurs, une réflexion sur les pistes d'amélioration de la qualité des procédures d'autoévaluation de la formation devrait être menée de manière plus approfondie (en particulier, sur le taux de réponse des questionnaires en ligne).

La création de cours par niveaux pour les langues vivantes permettrait d'améliorer la qualité pédagogique de l'enseignement des langues.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>L'adéquation du cursus aux objectifs de la licence d'<i>Economie</i> est de très bonne qualité dans la mesure où l'architecture de la maquette et le contenu des enseignements permet d'offrir aux étudiants l'ensemble des compétences relatives à la discipline d'économie.</p> <p>Le système de majeure/mineure permet de positionner, autour d'un socle commun, différentes orientations possibles pour les étudiants et rend relativement ordonnés les choix de réorientation futurs des candidats. Les étudiants peuvent compléter leurs connaissances en économie avec d'autres compétences techniques et des connaissances complémentaires dans d'autres disciplines : ceci constitue un point fort de la formation.</p>
Environnement de la formation	<p>L'environnement dans lequel évolue la licence d'<i>Economie</i> est de bonne qualité du point de vue des structures de recherche et des formations comparables. En revanche, le dossier n'évoque pas de partenariats avec un réseau d'entreprises ou d'associations.</p> <p>La licence <i>Economie</i> dispose d'un environnement de qualité avec la recherche dans la mesure où les enseignants-chercheurs qui interviennent sont membres de trois laboratoires de recherche spécialisés en Economie (le CERDI, UMR CNRS-UdA, Centre d'Etudes et de Recherche en Développement International), en Droit (le Centre Michel de l'Hospital) et en Gestion (le CRCGM, le Centre de Recherche Clermontois en Gestion et en Management).</p> <p>De par sa nature de formation généraliste, la licence d'<i>Economie</i> fait face à une concurrence des autres universités (Lyon, Saint Etienne). A Clermont-Ferrand, la licence d'<i>Economie</i> subit une concurrence des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) série économique ainsi que des écoles de commerce (ESC Auvergne par exemple), mais les débouchés ne sont pas les mêmes et les formations pas totalement équivalentes. En effet, la spécificité de la licence d'<i>Economie</i> se situe dans sa structure autour d'un socle économique et de mineures de spécialités qui la rendent plus « englobante » que les formations spécifiquement de gestion offertes par les écoles.</p> <p>Au sein de l'UdA, la conciliation de la licence d'<i>Economie</i> et de la licence de <i>Gestion</i> s'effectue harmonieusement à travers le portail.</p> <p>Pour autant, la visibilité de la formation souffre de l'absence de partenariats extérieurs formalisés au niveau local et international.</p>
Equipe pédagogique	<p>La composition de l'équipe pédagogique et son implication dans le pilotage de la licence d'<i>Economie</i> est de qualité au regard des objectifs visés.</p> <p>L'équipe pédagogique est plutôt équilibrée, constituée à 47 % d'enseignants permanents de l'Université d'Auvergne, à 14 % du personnel contractuel (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, contrats doctoraux) et à 39 % d'intervenants extérieurs, ce qui témoigne d'une certaine inscription de la formation dans les réseaux socio-professionnels locaux (Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand ; Métropole à Clermont ; Institut de Recherche pour le Développement ; experts comptables, avocats etc.).</p> <p>Concernant le pilotage de la formation, chaque responsable d'année assure le contact permanent avec les étudiants. Des réunions mixtes, dites de perfectionnement, sont tenues chaque semestre (entre étudiants, enseignants, personnels administratifs). Seule une réunion annuelle d'ordre pédagogique a lieu au printemps pour faire un bilan et proposer des modifications à apporter à la maquette (pour validation par vote au conseil de gestion et CFVU, Commission Formation Vie Universitaire).</p> <p>Une initiative positive et constructive évoquée dans le dossier est la réunion « informelle » de groupes de réflexion sur les contenus pédagogiques de certains cours pouvant nécessiter une certaine harmonisation et progressivité selon les années. Il est regrettable que cette coordination ne porte que sur certains cours (microéconomie, macroéconomie, anglais et techniques quantitatives) et qu'elle reste « informelle ». Le conseil de perfectionnement pourrait être le lieu officiel et de généralisation de cette coordination pédagogique.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la licence d'<i>Economie</i> sont bons : en progression, particulièrement en L3 où le dossier stipule une hausse de 86 % imputable à la hausse des effectifs en première année (L1) et à l'augmentation du nombre de candidatures extérieures pour une entrée en troisième année (L3) en vue d'intégrer le master AEDI de l'Université d'Auvergne. Cependant, l'analyse de la réussite par année n'est pas suffisamment renseignée dans le dossier.</p> <p>La licence d'<i>Economie</i> a pour principal objectif la poursuite d'études en master et de ce point de vue, elle prépare efficacement les étudiants qui poursuivent majoritairement dans le master AEDI. Les diplômés du parcours APE et LV poursuivent principalement vers le M1 AEDI et les étudiants du parcours ED vers la deuxième année de <i>Magistère de développement économique</i>.</p> <p>Ces éléments témoignent d'une part de l'attractivité de la licence d'<i>Economie</i> et, d'autre part, de sa capacité à alimenter le master avec des candidatures locales. Pour autant, l'insertion professionnelle n'est pas renseignée, ce qui est regrettable dans la mesure où les objectifs du cursus visent également la préparation d'un projet professionnel.</p> <p>Trois insuffisances sont à relever dans cet item :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des taux de réussite par année et de son évolution n'est pas fournie (par taux d'inscrits, taux de présents, évolution des taux de réussite sur la période) ; - Un taux de défaillance aux examens qui reste élevé (18 % en 2014). Les raisons n'en sont pas analysées et aucune piste en termes de solutions n'est proposée (dispositifs d'aide à la réussite, tutorat, encadrement etc.). - L'insertion professionnelle n'est quasiment pas abordée. Même si cette licence vise principalement la poursuite d'études il aurait été intéressant d'avoir quelques informations sur la nature des emplois occupés à la sortie de la licence <i>Economie</i> par les quelques étudiants insérés dans la mesure où les objectifs professionnels annoncés portaient, par exemple, sur la préparation aux concours administratifs etc.
<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche dans la licence d'<i>Economie</i> est très satisfaisante.</p> <p>La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont membres d'un des trois laboratoires de recherche en sciences économiques (le CERDI), en Droit (le Centre Michel de l'Hospital) et en Gestion (le CRCGM). Certaines matières enseignées à partir de la L3 sont en lien plus direct avec les compétences scientifiques des enseignants-chercheurs du site. Il existe, en outre, selon les parcours, une matière « conduite d'études économiques » en semestre 5 (S5) et une autre « Dossier d'économie appliquée » en S6 offrant la possibilité aux étudiants d'être formés aux outils et méthodes de recherche (cours d'économétrie appliquée, de Théorie des jeux 2 et d'économie du développement 2).</p> <p>Compte tenu du niveau licence, la place de la recherche constitue un élément tout à fait satisfaisant même si les étudiants semblent mal connaître les structures de recherche du site, ce qui est sans doute dû à un certain défaut de communication visant à promouvoir la dynamique scientifique du site en économie auprès des étudiants en licence.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif principal de la licence d'<i>Economie</i> est la poursuite d'études en master. Les éléments de la fiche RNCP explicitent le profil-objectif des diplômés dans ce sens (acquisition de compétences dans la conceptualisation, la méthodologie et l'usage des outils quantitatifs et comptables). Même si la formation s'avère à faible visée professionnelle, des dispositifs pédagogiques favorisent la professionnalisation des étudiants, ce qui constitue un point fort pour une licence « généraliste ». En particulier, trois dispositifs pédagogiques participent à la professionnalisation des étudiants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une mineure proposée en L3 « qualification vers une licence professionnelle » afin de préparer les étudiants à intégrer une licence professionnelle ; cette passerelle n'a jamais été ouverte à ce jour faute de candidatures, mais a le mérite d'exister. 2) La mise à disposition aux étudiants en L2 et en L3 d'un module

	<p>« projet d'insertion professionnelle » les aidant à rédiger un CV, une lettre de motivation, à préparer un entretien d'embauche et à réaliser un bilan de compétences. L'existence de ce module est un point fort pour une licence généraliste.</p> <p>3) La professionnalisation se réalise enfin par l'acquisition des langues vivantes et de la bureautique qui représentent des compétences valorisées sur le marché du travail.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des stages et des projets dans la formation est très satisfaisante. En revanche, les modalités de suivi et d'évaluation sont peu décrites.</p> <p>La licence d'<i>Economie</i> impose la réalisation d'un stage pouvant être réalisé durant n'importe quelle année de la licence. Les conditions de réalisation du stage obligatoire (d'une durée de 4 à 10 semaines) sont très flexibles et permettent éventuellement de valoriser des expériences professionnelles et associatives. Cette flexibilité est à souligner, car elle ouvre une palette d'opportunités aux étudiants et vise à remédier aux difficultés généralement rencontrées quant aux conditions de faisabilité et de suivi des stages en licence.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage grâce au module « projet d'insertion professionnelle ».</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international dans la licence d'<i>Economie</i> est de qualité, mais insuffisamment valorisée.</p> <p>La place de l'international est appréhendée par le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la formation ; le dossier stipule notamment en 2014, 82 étudiants étrangers inscrits en licence sur un total de 393. L'origine est diverse : Europe, Asie et Afrique. Les étudiants étrangers représentent 15 % des étudiants dans le parcours <i>Langues vivantes</i>.</p> <p>Le dossier évoque une cinquantaine de partenaires permettant des échanges d'étudiants entre l'Université d'Auvergne et l'étranger, ce qui représente chaque année l'accueil, par ces dispositifs, d'environ 20 étudiants étrangers en licence. Il est néanmoins regrettable de ne pas disposer d'informations sur la mobilité sortante. Par ailleurs, la mobilité des étudiants serait davantage valorisée si les partenaires étaient plus lisibles dans le dossier.</p> <p>La formation donne une place remarquable à l'apprentissage des langues (trois langues dont le chinois dans le parcours LV). 19 cours sont enseignés en langue anglaise pour notamment renforcer l'attractivité de la licence d'<i>Economie</i> dans des dispositifs d'échange. Les volumes horaires alloués à l'enseignement de l'anglais sont relativement importants (au moins 30 heures de cours d'anglais par semestre et dans le cas du parcours <i>Langues vivantes</i>, les étudiants suivent entre 110 à 140 heures de langue chaque semestre en L1 et entre 55 et 115 heures en L2 et L3), ce qui témoigne d'une volonté d'ouverture à l'international de la formation. Le dossier préconise, à juste titre, la constitution de groupe de niveau pour les cours de langues en L1 et L2 compte tenu de l'hétérogénéité des niveaux des étudiants.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement, les dispositifs de mise à niveau, les passerelles et possibilités de réorientation sont de qualité dans la mesure où plusieurs dispositifs sont mis en œuvre.</p> <p>Les modalités de recrutement sont diverses, mais la plupart des étudiants sont des bacheliers qui intègrent directement la L1. Les étudiants étrangers sont recrutés par le biais de l'espace Campus France du pays d'origine. Les étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles intègrent directement la licence en deuxième ou troisième année (L2 ou L3), des conventions étant signées avec les lycées. Des actions sont engagées pour assurer la promotion de la licence (journées porte ouverte, d'immersion, de présentation dans les lycées et forum InfoSup).</p> <p>Concernant les passerelles, la maquette de la licence a été construite afin de diversifier les possibilités de réorientation pour les étudiants. Certains passages sont automatiques (de la licence <i>Economie</i> vers la licence <i>Gestion</i> ou inversement) tandis que d'autres sont conditionnés par une validation de la commission d'équivalence (la moyenne devant avoir été obtenue dans la mineure correspondant à la licence nouvellement souhaitée) : de la licence <i>Droit</i> ou AES vers la licence <i>Economie</i>, par exemple). Il est toutefois regrettable de ne pas avoir d'informations statistiques à ce sujet.</p>

	<p>Concernant l'aide à la réussite, plusieurs dispositifs plutôt positifs sont cités dans le dossier : un système de majeure-mineure permettant une spécialisation progressive perçue comme un atout dans le processus de réussite ; des enseignements de méthodes de travail ; des séances de soutien, au second semestre, d'anglais et de mathématiques basées sur le volontariat qui devraient cependant être proposées dès le premier semestre.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont de qualité avec un régime adapté pour des étudiants justifiant d'une situation particulière. La place du numérique est très satisfaisante.</p> <p>Les TD représentent une part relativement importante de l'ensemble de l'enseignement afin d'inciter les étudiants à s'investir dans la formation. Elle fluctue entre 37 % et 70 % selon les parcours et le choix de la mineure en L1. Les cours magistraux sont fréquemment dédoublés afin d'améliorer la qualité pédagogique.</p> <p>Un Régime Spécial d'Examen (RSE) existe pour les étudiants justifiant d'une situation particulière (travail, maladie, handicap, sport, situation familiale etc.).</p> <p>Concernant la place du numérique, le dossier met en avant un certain nombre d'actions et d'incitations. Les étudiants sont formés aux outils informatiques selon le référentiel C2i ainsi qu'à l'utilisation de logiciels plus techniques (statistiques et économétriques). Les étudiants peuvent passer le premier niveau du C2i comme diplôme complémentaire à la licence d'<i>Economie</i> ; pour l'année universitaire 2014-2015, 42 étudiants se sont inscrits.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants, les règles de délivrance des ECTS (crédits européens) et du diplôme ainsi que les modalités de fonctionnement des jurys d'examens sont décrites de manière très satisfaisante et s'avèrent globalement classiques. Toutefois, l'organisation de la session de rattrapage autour d'une épreuve unique peut interroger sur son efficacité en termes d'évaluation qualitative des connaissances.</p> <p>Plus précisément, la licence <i>Economie</i> évalue les étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En L1 : principalement sous forme de contrôle continu (deux ou trois évaluations en contrôle final écrit seulement sur un total de huit ou neuf matières selon le choix de mineure). - En L2 : principalement sous forme de contrôle finaux. - En L3 : majoritairement sous la forme de contrôle continu compte tenu du poids accordé aux dossiers, rapports et travaux en groupe. - Par une session de rattrapage organisée autour d'une épreuve unique d'une durée de 3h30 constituée de trois sujets à traiter parmi cinq sujets au choix. La note unique est reportée comme note finale pour chaque matière qui n'avait pas été validée (note inférieure à 10) dans les unités qui n'avaient pas été validées.
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier présente peu d'actions réellement développées à ce jour pour assurer le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants même si des initiatives émergent.</p> <p>Potentiellement, compte tenu de l'ouverture pluridisciplinaire offerte par la licence d'<i>Economie</i> (disciplines offertes par les mineures, langues vivantes, informatique, logiciels, etc.), un bilan de compétences serait très bénéfique pour les étudiants. L'idée de création d'un e-portfolio dès la L2 émerge, mais n'est pas encore développée réellement. Seule l'existence du module « Projet d'Insertion Professionnelle » permet aux étudiants, à ce jour, de réfléchir sur leur parcours pédagogique et/ou professionnel en réalisant un bilan de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés, assuré par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante, est réalisé de manière très satisfaisante dans la mesure où l'Université d'Auvergne a même obtenu, en 2014, la certification ISO 9001 pour les procédures d'enquêtes sur le devenir de ses diplômés. Quelques éléments sont toutefois perfectibles.</p> <p>Les taux de réponse aux enquêtes sont très élevés (plus de 90 %). La plupart des étudiants de la licence d'<i>Economie</i> poursuivent leurs études dans des masters. Une grande moitié des étudiants des parcours APE et LV poursuit en M1 AEDI ; presque la totalité des étudiants du parcours ED</p>

	<p>poursuit en deuxième année de <i>Magistère de développement économique</i>.</p> <p>Nous ne connaissons en revanche malheureusement pas les masters intégrés par les autres étudiants hors de l'UdA. Par ailleurs, il serait souhaitable de disposer d'informations qualitatives sur les quelques étudiants s'insérant professionnellement.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le dossier fournit des informations très satisfaisantes concernant l'existence du Conseil de perfectionnement, son fonctionnement ; les procédures d'autoévaluations engagées sont de qualité, mais demeurent perfectibles.</p> <p>La composition du Conseil de perfectionnement est classique (enseignants, étudiants, personnels administratifs) et se réunit à chaque semestre pour discuter du calendrier, des modalités d'examens et des pistes d'amélioration pour la rentrée à venir (sur la maquette). Ce conseil ne semble toutefois pas comprendre d'intervenants extérieurs. Il permet également de résoudre des dysfonctionnements éventuels.</p> <p>Les procédures d'autoévaluations passent par un bilan opéré lors des conseils sur les points forts et points faibles, par la mise en ligne d'un questionnaire aux étudiants afin d'évaluer les enseignements, mais également l'organisation matérielle et pédagogique du diplôme, l'orientation etc. Ce questionnaire d'autoévaluation en ligne est proposé aux étudiants par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante. Les réponses montrent un taux de satisfaction assez élevé (85/100). Toutefois, le taux de retour au questionnaire (30 %) est le point faible de cette procédure et nécessite une réflexion plus soutenue afin de rendre ce mécanisme plus effectif. Le dossier est muet sur les dispositifs à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité de la procédure.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Ecole d'Économie

Licence mention économie

Numéro de rapport : S3LI170012561

Chers collègues

Nous vous remercions du rapport d'évaluation et prenons acte des points faibles identifiés. Les recommandations du HCERES permettront d'améliorer la qualité de l'offre de formation. Nous souhaitons porter à votre connaissance les observations suivantes :

1) Le comité d'évaluation souligne à juste titre les insuffisances actuelles du suivi d'acquisition des compétences. L'équipe pédagogique peut déjà s'appuyer sur la liste de compétences établies pour la fiche RNCP relative aux licences mention économie et qui est présentée aux étudiants au début de la formation, mais ceci reste insuffisant. Dans le cadre de la préparation de la future offre de formation, cette liste de compétences sera reprise et enrichie afin de mieux affiner les objectifs de la formation, faire le bilan de l'existant et améliorer la coordination entre la licence et les masters de l'établissement. Une fois établie, les divers éléments seront intégrés aux syllabus de cours, comme recommandé dans le rapport d'évaluation, afin d'améliorer la lisibilité de la maquette par rapport aux objectifs recherchés en termes de compétences. Des réflexions sont actuellement menées en termes d'évolution des pratiques pédagogiques, aussi bien pour l'enseignement que son évaluation, afin de mieux s'insérer dans cette approche compétences. L'utilisation de l'e-portfolio mentionnée dans le rapport initial prendra alors pleinement son sens dans une formation ayant pleinement intégré cette dimension d'acquisition de compétences clairement identifiées. Dans l'idéal cet outil serait complété au fil du cursus de l'étudiant et serait repris et complété au cours du module de projet personnel et professionnel du semestre 6 dans le cadre du bilan de compétences effectué.

2) Le comité d'évaluation suggère que le conseil pédagogique devienne le lieu officiel et effectif pour assurer la **coordination pédagogique** en lieu et place des réunions « informelles » organisées entre enseignants d'un même ensemble sous-disciplinaire. L'institutionnalisation de ces échanges paraît en effet désirable et les modalités de celle-ci doivent être discutées. Néanmoins, il paraît délicat de mener une coordination pédagogique fine au sein d'un conseil de perfectionnement couvrant quatre mentions de licence et près de cent-cinquante enseignements différents.

3) Un effort est effectivement nécessaire en termes de **partenariats extérieurs au niveau local et international** afin de renforcer la visibilité de la formation. Pour ce qui est de partenariats avec l'univers professionnel, l'absence d'offre de licence professionnelle au niveau de l'Ecole d'Economie et la finalité affichée en termes de poursuite d'étude ne favorise guère l'émergence de tels partenariats. Néanmoins, l'organisation, chaque année, du forum des professionnels de l'économie, évènement dans lequel interviennent des acteurs locaux majeurs (Michelin, Limagrain, Crédit Agricole Centre France par ex.) et des acteurs nationaux et internationaux de poids (Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, Banque Mondiale par ex.) nous permet de communiquer sur notre offre de formation et donc sur la licence mention économie et ses différents parcours.

4) **Les taux de réussite et de passage à l'année supérieure** sont indiqués pour chaque année universitaire et chaque niveau dans le tableau suivant :

Année	2010-2011*	2011-2012*	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Taux de réussite en L1	50,5 %	40,4 %	51,4 %	53,4 %	45,9 %
Taux de passage vers la L2	55,9 %	44,8 %	61,5 %	63,2 %	56,1 %
Taux de réussite en L2	80,3 %	71,9 %	84,5 %	67,1 %	61,6 %
Taux de passage vers la L3	92,2 %	78,5 %	91,5 %	74,1 %	71,7 %
Taux de réussite en L3	96,4 %	89,3 %	95,5 %	72,3 %	76,3 %
* : chiffres correspondant à l'ancienne licence éco-gestion pour la L1 et la L2.					

Une évolution notable, et regrettable est la baisse sensible du taux de réussite en L2 et L3 sur la période considérée alors que les résultats semblent relativement stables en L1. L'absence de profondeur temporelle ne permet évidemment pas de valider si la baisse constatée est un pur artefact statistique ou une évolution réelle. Nous ne pouvons donc que conjecturer sur les facteurs explicatifs : hausse des effectifs ne permettant pas toujours d'assurer la même qualité d'enseignement, dégradation des compétences et des connaissances du public étudiant qui n'aurait pas été prise en compte et compensée par une adaptation de l'enseignement et le renforcement des mécanismes de soutien en L2 et L3, élévation des exigences en L2 et L3, dégradation des conditions de vie des étudiants ne permettant pas un investissement suffisant des étudiants dans leurs études...

5) **L'évaluation des enseignements** est effectivement un point nécessitant une profonde amélioration afin que les résultats aient une représentativité suffisante et puissent donc avoir une réelle utilité pour le pilotage de la formation. Il convient toutefois de souligner que nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucun moyen de « contraindre » les étudiants à répondre aux questionnaires en conditionnant par exemple l'inscription aux examens ou à l'année supérieure à la participation à ces évaluations. De fait, à moins de repenser profondément les modalités de réalisation de ces questionnaires, ce n'est que par une pédagogie autour du civisme universitaire que l'on peut espérer enregistrer des progrès en la matière. Une synthèse des évaluations sera discutée lors du conseil de perfectionnement.

Pour conclure, précisons que les formations de l'École d'Économie et les activités du laboratoire de recherche (CERDI) sont présentées aux étudiants de L1 et de L2.

Clermont-Ferrand, le 12/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER